
Communiqué de Presse

Observation du Processus électoral : le RNDDH, le CNO et le CONHANE exigent des autorités concernées une attention particulière au développement de la violence pré-électorale.

Suite au saccage du local du *Bureau Electoral Communal (BEC)* de *Petit-Goâve* le 15 Mai 2015, le *Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH)*, le *Conseil National d'Observation des Elections (CNO)* et le *Conseil Haïtien des Acteurs Non Etatiques (CONHANE)*, trois organisations partenaires, engagées dans l'observation non partisane du processus électoral ont mené ensemble, ce Vendredi 3 Juillet 2015 une mission d'information sur les nouveaux développements de la situation électorale dans cette ville. Ces organisations se font le devoir de partager avec tous ceux que la question intéresse, les conclusions de leurs investigations.

Dans le cadre de cette mission, le RNDDH, le CNO et le CONHANE se sont entretenus avec :

☞ Des responsables de l'appareil judiciaire :

- Emmanuel TATAILLE, Doyen du Tribunal de Première Instance de *Petit-Goâve* ;
- Eric PIERRE-PAUL, Substitut/Commissaire du Gouvernement près le Parquet de *Petit-Goâve* ;
- Winifred NOELCIN, Suppléant Juge de Paix de *Petit-Goâve* ;

☞ Le responsable de l'institution policière :

- Serge BARREAU, Commissaire de Police de *Petit-Goâve* ;

☞ Des responsables du BEC :

- Arlette BONHOMME, Président du BEC de *Petit-Goâve* ;
- Arnold JEAN LOUIS, Vice président du BEC de *Petit-Goâve* ;

☞ Des candidats concourant aux élections :

- Germain Fils ALEXANDRE, candidat à la députation sous la bannière de la plateforme VERITE ;

- Félix Salomon JEUNE, candidat à la Mairie de **Petit-Goâve** sous la bannière de ASK, proche de Jacques Stevenson THIMOLEON, qui a reçu les membres de la délégation au bureau de ce dernier ;
- ☞ Des représentants d'organisations de la société civile partenaires œuvrant dans la région de **Petit-Goâve** ;
- ☞ Des personnalités religieuses.

Les informations précises et pertinentes collectées à l'occasion de cette mission peuvent être ainsi résumées :

1. La situation sécuritaire de la région de **Petit-Goâve** déjà précaire et très affectée par les groupes armés, s'est aggravée durant la période pré-électorale. Selon des informations fiables, certains endroits de la ville sont considérés comme « **zones rouges** » où les citoyens ne peuvent librement circuler. Si cette situation perdure jusqu'aux jours de scrutin, une large partie d'électeurs ne pourra donc pas voter.
2. Des tirs répétés d'armes à feu, des jets de pierres ou de tessons de bouteilles à la tombée de la nuit, de la part des partisans et sympathisants de certains candidats sont dénoncés. Cette situation orchestrée principalement par deux candidats à la députation savoir, Jacques Stevenson THIMOLEON candidat à sa propre succession sous la bannière du Parti PHTK, et Germain Fils ALEXANDRE, candidat sous la bannière de la plateforme VERITE, crée une atmosphère de peur et d'intimidation qui selon toute évidence est de nature à empêcher aux électeurs d'exercer leur droit de vote. Selon des sources crédibles, au moins un de ces deux candidats très influents dans la course, cherche déjà à exercer son contrôle sur les institutions répressives de la ville. Si rien n'est fait à **Petit-Goâve**, seuls les candidats les plus « **puissants** » et les plus « **audacieux** » auront le contrôle des urnes et des rues les jours de scrutin.
3. L'ancien député, Jacques Stevenson THIMOLEON, candidat à sa succession, est encore en possession de plusieurs véhicules officiels, lesquels sont utilisés pour ses activités de campagne électorale, ce qui lui confère des avantages énormes vis-à-vis des autres candidats engagés dans la course électorale.

Il est préoccupant de constater que les bandits ayant réalisé en plein jour et à visages découverts le saccage des locaux du BEC n'aient pas été arrêtés et poursuivis. L'organisation des élections à **Petit-Goâve** se trouve donc piégée et compromise par cette attitude laxiste des autorités judiciaires et policières relativement à cet acte criminel perpétré contre des installations électorales. Dès lors, les artisans de la violence provenant de quelques secteurs politiques auxquels ils appartiennent, se

sentent libres de continuer à exercer en toute quiétude et impunité toutes sortes de forfaits, de crimes contre l'ordre public et l'appareil électoral.

Le RNDDH, le CNO et le CONHANE demandent aux instances concernées d'accorder la plus grande attention par rapport au développement de la violence à travers le pays tout entier, notamment dans la région de **Petit-Goâve** durant la période électorale.

De plus, face à ce climat de violence qui se développe dans la région de **Petit-Goâve**, le RNDDH, le CNO et le CONHANE exigent que toutes les mesures qui s'imposent soient prises en vue de favoriser une participation équitable des candidats dans tout le processus électoral et recommandent que des mesures **immédiates de restriction de port d'armes à feu soient prises par les autorités afin d'éviter des drames à répétition et d'encourager une participation massive des électeurs au scrutin.**

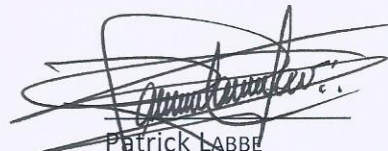
Par ailleurs, les organisations ayant réalisé cette mission d'informations à **Petit-Goâve** ont décelé une opinion favorable à la mise en marche d'un effort collectif de concertation engageant les secteurs politiques, les institutions publiques concernées et les organisations de la société civile en vue de chercher à maîtriser et à réduire les actes de violence, à contrôler les « **zones rouges** » comme la solution capable de faciliter une participation effective et raisonnable des électeurs au vote.

Enfin, le RNDDH, le CNO et le CONHANE sont disposés à prendre l'initiative d'ouvrir des consultations sérieuses avec tous les secteurs impliqués dans les élections en vue de la conclusion d'un « **pacte de non-agression et de non violence pour la libre expression du vote du citoyen** ».

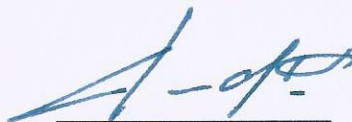
Fait à Port-au-Prince, Haïti, le 9 Juillet 2015.



Pierre ESPERANCE
Directeur Exécutif
RNDDH



Patrick LABBE
Coordonateur
CNO



Edouard PAULTRE
Coordonateur
CONHANE